



LES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 décembre 2019

LES DELIBERATIONS PEUVENT ÊTRE CONSULTÉES, EN MAIRIE, AUPRES DE L'ACCUEIL

Affichées en mairie le **21 DEC. 2019**

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 21 NOVEMBRE 2019

Le conseil a adopté à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 21 novembre 2019.

DECISION MODIFICATIVE N°3/2019 – BUDGET GENERAL DE LA VILLE

Le conseil, par 21 voix pour et 8 abstentions, approuve par chapitre, la décision modificative n° 3 au budget général 2019 de la ville, arrêtée en dépenses et en recettes à 0.00 euros pour la section de fonctionnement et à - 655 102.00 euros pour la section d'investissement comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitres		Dépenses	Recettes
002	Excédent reporté fonct.	0	0
920	Services généraux des administrations publiques	0	0
921	Sécurité et salubrité publiques	0	0
922	Enseignement – Formation	- 9 365.00	0
923	Culture	3 785.00	0
924	Sport et jeunesse	3 740.00	0
925	Interventions sociales et santé	0	0
926	Famille	4 176.00	0
927	Logement	0	0
928	Aménagement et services urbains, environnement	0	0
929	Action économique	0	0
931	Dettes et opérations financières	0	0
932	Dotations et participations financières	0	0
933	Impôts et taxes non affectées	0	0
934	Transferts entre sections	0	0
938	Dépenses imprévues	398 096.00	0
939	Virement à la section d'investissement	- 400 432.00	0
TOTAL		0.00	0.00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitres		Dépenses	Recettes
001	Déficit reporté investissement	0.00	0.00
900	Services généraux des administrations publiques	-169145.00	0.00
901	Sécurité et salubrité publiques	-30 000.00	6 663.00
902	Enseignement - Formation	-247 612.00	-133 000.00
903	Culture	0.00	0.00
904	Sport et jeunesse	0.00	0.00
906	Famille	10 000.00	0.00
908	Aménagement et services urbains, environnement	-43 345.00	-133 333.00
909	Action économique	0.00	0.00
910	Opérations patrimoniales	125 000.00	125 000.00
911	Dettes et autres opérations financières	0.00	0.00
912	Dotations, subventions, participations non affectées	0.00	0.00
913	Impôts et taxes non affectées	0.00	0.00
914	Transfert entre sections	0.00	0.00
917	Opérations sous mandat	-448 000.00	-120 000.00
918	Dépenses imprévues	148 000.00	0.00
919	Virement de la section de fonctionnement	0.00	-400 432.00
95	Produit des cessions d'immobilisations	0.00	0.00
TOTAL		-655 102.00	-655 102.00

VOTE DU BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL DE LA VILLE 2020

Le conseil, par 21 voix pour et 9 abstentions, approuve par chapitres, la section d'investissement du budget primitif - budget général de la Ville pour l'année 2020, arrêtée en dépenses et en recettes à 11 529 283,00 euros. Il approuve également par chapitres, la section de fonctionnement du budget primitif - budget général de la Ville pour l'année 2020 arrêtée en dépenses et en recettes à 33 974 800,00 euros comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Dépenses	Recettes	
920	Services généraux des administrations publiques	5 181 794,00	503 442,00
921	Sécurité et salubrité publiques	2 649 104,00	501 000,00
922	Enseignement – Formation	6 492 119,00	1 197 800,00
923	Culture	1 340 580,00	104 955,00
924	Sport et jeunesse	5 964 338,00	1 570 700,00
925	Interventions sociales et santé	615 363,00	218 070,00
926	Famille	3 191 784,00	2 138 100,00
927	Logement	192 618,00	0.00
928	Aménagement et services urbains, environnement	4 457 215,00	748 199,00
929	Action économique	420 500,00	199 690,00
931	Opérations financières	28 545,00	1 948,00
932	Dotations et participations financières	40 000,00	3 314 817,00

933	Impôts et taxes non affectées	5 960,00	23 433 618,00
934	Transferts entre sections	1 254 800,00	42 461,00
939	Virement à la section d'investissement	2 140 080,00	0,00
938	Dépenses imprévues	0,00	0,00
002	Excédent reporté fonctionnement	0,00	0,00
	TOTAL	33 974 800,00	33 974 800,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitre		Dépenses	Recettes
900	Services généraux des administrations publiques	1 019 150,00	32 209,00
901	Sécurité et salubrité publiques	492 787,00	153 423,00
902	Enseignement - Formation	909 952,00	30 000,00
903	Culture	143 800,00	0,00
904	Sport et jeunesse	165 390,00	0,00
905	Interventions sociales et santé	750 000,00	435 650,00
906	Famille	19 785,00	0,00
908	Aménagement et services urbains, environnement	4 393 291,00	57 360,00
909	Action économique	350 000,00	0,00
910	Opérations patrimoniales	150 000,00	150 000,00
911	Dettes et autres opérations financières	446 667,00	3 963 741,00
912	Dotations, subventions, participations non affectées	0,00	898 200,00
913	Taxes non affectées	0,00	80 000,00
914	Transferts entre sections	42 461,00	1 254 800,00
917	Opérations sous mandat	2 646 000,00	1 341 420,00
918	Dépenses imprévues	0,00	0,00
919	Virement de la section de fonctionnement	0,00	2 140 080,00
95	Produit des cessions d'immobilisations	0,00	992 400,00
001	Excédent reporté investissement	0,00	0,00
	Restes à réaliser 2019	0,00	0,00
	TOTAL	11 529 283,00	11 529 283,00

VOTE DU BUDGET PRIMITIF DU GOLF 2020

Le conseil, à l'unanimité, approuve par chapitres, la section d'investissement du budget primitif - budget du Golf pour l'année 2020, arrêtée en dépenses et en recettes à 15 810.00 euros. Il approuve également par chapitres, la section de fonctionnement du budget primitif - budget du Golf pour l'année 2020, arrêtée en dépenses et en recettes à 20 810.00 euros comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
libellé	BP	libellé	BP
023 Virement à la section	2 042,00	75 Autres produits de gestion	8 500,00

d'investissement		courante	
011 Charges à caractère général	5 000,00	042 Opérations d'ordre entre sections	12 310,00
042 Opérations d'ordre entre sections	13 768,00		
TOTAL	20 810,00	TOTAL	20 810,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
libellé	BP	libellé	BP
21 Immobilisations corporelles	3 500,00	021 Virement de la section de fonctionnement	2 042,00
040 Opérations d'ordre entre sections	12 310,00	040 Opérations d'ordre entre sections	13 768,00
TOTAL	15 810,00	TOTAL	15 810,00

MODIFICATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP) POUR DIVERSES OPERATIONS D'INVESTISSEMENTS INSCRITES AU BUDGET GÉNÉRAL

Le conseil, à l'unanimité, modifie l'autorisation de programme pour les opérations listées dans le tableau annexé à la délibération et modifie les montants et l'échéancier des crédits de paiement de l'ensemble des opérations gérées en AP/CP.

RAPPORT ANNUEL CONCERNANT LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DU CREMATORIUM ET DU PARC MEMORIAL- EXERCICE 2018

Le conseil, à l'unanimité, prend acte du rapport annuel pour l'exercice 2018 de la gestion du Crématorium et du Parc mémorial de Saint-Ouen l'Aumône.

RAPPORT ANNUEL CONCERNANT LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DU GOLF – EXERCICE 2018

Le conseil, à l'unanimité, prend acte du rapport annuel pour l'exercice 2018 de la gestion du Golf public de Saint-Ouen l'Aumône.

REGULARISATION D'UN ALIGNEMENT DE VOIRIE ALLEE DE COLBERT

Le conseil, à l'unanimité, approuve l'acquisition auprès de Monsieur DILASSEUR à l'euro symbolique de la parcelle cadastrée BK n°132 et autorise le Maire ou son représentant à signer les actes d'acquisition afférent. Il décide de classer la parcelle cadastrée BK n°132 dans le domaine public communal.

MISE EN CONFORMITE DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CERGY-PONTOISE : PRISE D'UNE COMPETENCE OPTIONNELLE – CONSOLIDATION MATERIELLE ET ACTUALISATION DES STATUTS

Le conseil, à l'unanimité, approuve la mise en conformité des statuts de la CACP par la prise d'une compétence optionnelle supplémentaire à compter du 1^{er} janvier 2020. Il approuve également la prise de la compétence optionnelle en matière de construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et précise que la prise de cette compétence étant déjà exercée à titre facultatif par la CACP, elle n'emportera aucun transfert de charges, de personnels ou de biens.

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE EMMAUS, L'ETAT ET LA COMMUNE DE SAINT-OUEN L'AUMONE RELATIVE A LA TRANSMISSION DES IMAGES PRISES DANS LES PARTIES COMMUNES D'IMMEUBLES D'HABITATION AUX FORCES DE SECURITE

Le conseil, à l'unanimité, approuve le transfert d'images de vidéoprotection de la Résidence du Clos du Roi au CSU et autorise le Maire, ou son représentant, à signer la convention de partenariat avec l'Etat et Emmaüs Habitat portant sur la transmission des images prises dans les parties communes d'immeubles d'habitation aux forces de sécurité.

POLITIQUE DE LA VILLE – AVENANT AU CONTRAT DE VILLE DE CERGY-PONTOISE 2020-2022 : PROTOCOLE D'ENGAGEMENTS RENFORCES ET RECIPROQUES DE L'ETAT ET DES SIGNATAIRES

Le conseil, à l'unanimité, autorise le Maire ou son représentant à signer l'avenant au contrat de ville portant sur le protocole d'engagements renforcés et réciproques pour les années 2020 à 2022.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA CREATION D'UN GIRATOIRE RUE SAINT-HILAIRE CARREFOUR RUE DE LA GUIVERNONE

Le conseil, à l'unanimité, autorise le Maire à solliciter la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise pour l'octroi d'une subvention pour les travaux de création d'un giratoire au carrefour de la rue de Guvernone et l'aménagement de la voirie sur la partie basse de la rue Saint-Hilaire.

PROGRAMME D'AIDE FINANCIERE 2019 POUR LA REALISATION DE TRAVAUX DE GROSSE MAINTENANCE DES ESPACES EXTERIEURS DES COPROPRIETES ET ASL

Le conseil, à l'unanimité, approuve le versement d'une subvention de 5 765.20 euros à la copropriété de la Chapelle et autorise le Maire ou son représentant à signer la convention particulière nécessaire à l'attribution de cette dernière.

CESSION DU VEHICULE IMMATRICULE DH 031 XJ ET D'UNE SALEUSE MECAGIL

Le conseil, à l'unanimité, autorise le Maire ou son représentant à vendre le véhicule Renault KERAX 380 ainsi que sa saleuse MECAGIL pour un montant de 19 000,00 € TTC.

COMPTE EPARGNE TEMPS (CET) – NOUVEAU REGLEMENT ET INSTAURATION DE LA MONETISATION

Le conseil, à l'unanimité, abroge le règlement en date du 16 décembre 2010 prévoyant les règles d'ouverture, de fonctionnement, de gestion et d'utilisation du Compte Epargne Temps (CET) et approuve le nouveau règlement tenant compte des évolutions réglementaires et instaurant la monétisation.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS – TRANSFORMATION DE POSTES PERMANENTS ET CREATION DE POSTES

Le conseil, à l'unanimité, autorise au 1^{er} janvier 2020, les transformations de postes suivantes :

EMPLOI/SERVICE	ANCIEN GRADE	NOUVEAU GRADE	TEMPS DE TRAVAIL
Dessinateur	Adjoint technique	Agent de maîtrise	Temps complet
Agent de service et de restauration	Adjoint technique à temps non complet	Adjoint technique	Temps complet
Animateur dans les centres de loisirs	Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	Adjoint d'animation	Temps complet
ATSEM crèche du Saut du Loup	ATSEM principal de 2 ^{ème} classe	Adjoint technique	Temps complet

Il autorise au 1^{er} janvier 2020, les suppressions de postes suivantes :

EMPLOI/SERVICE	GRADE	TEMPS DE TRAVAIL
Deux postes d'opérateurs de vidéo-protection	Adjoint technique	Temps complet
Agent de propreté	Adjoint technique	Temps non complet (6H/HEBDO)
Agent d'accueil à la Maison de quartier de Chennevières	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	Temps non complet (25H/HEBDO)
Bibliothécaire	Bibliothécaire	Temps complet
Assistante au service communication	Adjoint administratif	Temps complet
Intervenante arts plastiques dans les écoles	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	Temps complet

Il dit qu'il y a lieu au 1^{er} janvier 2020 de compléter de précédentes délibérations en précisant l'emploi, le grade et la mention de pouvoir recourir à un contractuel comme suit :

EMPLOI/SERVICE	GRADE	TEMPS DE TRAVAIL
Adjoint au coordinateur du temps périscolaire et extra-scolaire	Animateur principal de 2 ^{ème} classe	Temps complet

COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE

Le Conseil a pris acte des décisions prises par le maire au titre de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Prochain conseil municipal : le 6 février 2020 à 20h30 à l'Hôtel de Ville.

Le Maire,

Laurent LINQUETTE

